



الاستراتيجية الوطنية للتعليم العالي والبحث العلمي
Ministry of Higher Education and Scientific Research



جامعة محمد الأول
UNIVERSITÉ MOHAMMED PREMIER OUJDA



كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
FACULTÉ DES SCIENCES JURIDIQUES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

كلية العلوم القانونية والاقتصادية والاجتماعية
Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales



L'Équipe de recherche « Évaluation de l'Action Publique et Dynamique Territoriale »
Laboratoire Interdisciplinaire des Recherches Économiques, Économétriques et Managériales
Département des Sciences Économiques
Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales
Université Mohammed Premier
En partenariat avec l'American International Academy for Higher Education and Training,

Organisent

Un Colloque National / Débat

Sous le thème :

**Repenser les pratiques pédagogiques comme réponse
aux dysfonctionnements de l'enseignement supérieur**

29 Avril 2026

Salle des conférences

Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales
Université Mohammed Premier - Oujda



مجلة الاقتصاد والمالية



المجلات العلمية لمعهد الدراسات الإعلامية والإعلامية



مجلة القانون والمالية

ARGUMENTAIRE

« Professer », c'est d'abord s'engager par un acte de foi jurée (profiteri).

Nous ne pensons pas que le problème actuel de l'université marocaine¹ se résume à un simple manque de budget ; il réside avant tout dans la faiblesse de son approche pédagogique. Existe-t-il réellement une volonté parmi la majorité des professeurs de réformer et de développer l'université ? Sinon, comment cultiver cette volonté ? Les professeur(e)s ont-ils (-elles) une vision claire du développement de l'université ? On parle souvent du rôle du ministère et du gouvernement, de la gestion des présidents et des doyens, mais qu'en est-il des professeurs eux-mêmes ? Qu'en est-il de la dynamisation des structures pédagogiques ? Existe-t-il des structures solides, établies, pérennes et globales, capables d'innovation et de créativité en permanence ?

Dans un contexte où les savoirs se complexifient sans cesse davantage, la « modernisation » de notre institution engage tout autre chose que son adaptation à un contexte transitoire. Elle consiste à envisager une restructuration/transformation des pratiques pédagogiques. Cela implique de restructurer **les méthodes d'enseignement et d'évaluation**, de contribuer au suivi des connaissances à l'aide d'indicateurs précis permettant un diagnostic et une analyse des performances.

Certes, des réformes (notamment celle entamée en 1997), des refontes (2001-2004), des ajustements (en 2009, pour accompagner le programme d'urgence) et autre révision (plutôt technique de 2014) ont été entreprises et se sont succédées².

Des budgets colossaux ont été alloués à la réforme de l'éducation.... Pourtant, l'université n'est plus un lieu de formation, de transmission du savoir et d'acquisition d'expérience, ce qui a entraîné une baisse du niveau des étudiants, du premier semestre au doctorat : absence de compétences adéquates, de rigueur académique et de motivation à apprendre. L'Enseignement Supérieur est vidée de sa substance, produisant des citoyens semi-illettrés, ce qui pourrait mener à la destruction de générations entières.

Aujourd'hui, les universités sont confrontées à une véritable crise qui a rendu inefficaces les investissements publics et vidé de son contenu pratique le discours officiel sur l'université en tant que productrice de connaissances.

Le rapport annuel du Conseil supérieur des comptes (2024-2025) dresse un tableau sombre de la situation des universités publiques marocaines, révélant des carences structurelles qui, au-delà de simples difficultés passagères, s'apparentent à de graves dysfonctionnements de gestion. Les membres

¹ Nous pensons essentiellement aux Facultés des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales, les Facultés des Lettres et Sciences Humaines, les Faculté Poly disciplinaire.

² Le ministère a, durant la période 2003-2016, élaboré plusieurs stratégies : stratégie pour la période 2005-2007, stratégie du parachèvement de la réforme couvrant la période 2006-2010, programme d'urgence 2009-2012, plan d'action pour la période 2013-2016, vision stratégique 2015 -2030, réforme pédagogique du système universitaire 2023 – 2024..

du Conseil supérieur des comptes n'ont pas caché leur inquiétude quant à l'impact limité du Plan national d'accélération de la transformation du système d'enseignement supérieur à l'horizon 2030. Certes, le problème de l'enseignement supérieur au Maroc a de multiples causes. C'est la dimension pédagogique qui est retenue dans cette activité scientifique.

La compétitivité, l'attractivité, la création de valeur, la performance, deviennent aujourd'hui un enjeu majeur.

Notre Université n'est ni compétitive, ni attractive et encore moins créatrice de valeur. Les questions liées aux compétences, à l'évitement du clanisme, à la capacité d'initiative, à l'autonomie, à l'adhésion à la réalisation des objectifs, voire au projet, constituent des éléments déterminants. Les approches pédagogiques ne seront pas en reste.

Au niveau de l'analyse stratégique, un diagnostic interne, pour remédier aux limites et aux difficultés, s'impose. Cette évaluation, tant en termes de diagnostic que de prospective, permettra une évaluation du degré d'adaptation des ressources et compétences aux différentes contraintes que lui impose son environnement. Un établissement universitaire ne peut pas être durablement performant s'il n'est pas performant humainement et socialement. Or, l'Université marocaine n'est pas performante ni humainement, ni socialement. Le diagnostic révèle des insuffisances qu'il faut compenser par des actions concrètes, ciblées et soutenues.

L'une des raisons qui affectent négativement la gestion de l'université es l'incapacité à saisir sa nature structurante et formatrice et l'incapacité à comprendre son rôle dans la recherche scientifique.

Bon nombre d'enseignants se sont repliés dans le cadre de leurs fonctions d'enseignement devenant des « professionnels de l'enseignement ». Cette attitude s'est traduite par un manque de confiance dans la cause, comme si le professeur n'avait aucun lien organique avec l'université ; un manque de confiance en notre capacité à susciter un changement positif et un manque de confiance en notre capacité à guider les personnes en position d'autorité. :

Le relâchement de la compétitivité scientifique et de l'implication pédagogique est manifeste. Cette logique de repli a été à l'origine :

✓ De l'inexistence des structures pédagogiques bien établies capables de créer et d'innover.

De l'épuisement d'un système qui n'a pas su concilier l'exigence de qualité avec la nécessité de former un grand nombre de diplômés... ; Des générations d'étudiants ont eu ainsi le sentiment d'être sacrifiées. Avec la baisse de niveau alarmante, le profil des étudiants ne répond plus alors aux exigences du temps et des marchés ... Les programmes de formation se sont multipliés sans cadre pédagogique adéquat. De ce fait, ils se réduisent souvent à de simples lignes directrices pédagogiques, dénuées d'esprit et de vision d'avenir, et les intitulés peuvent se retrouver identiques dans plusieurs facultés ou universités sans aucun examen critique.

L'universitaire est totalement déconnecté du monde du travail.

✓ Le travail d'élaboration des filières et Masters est souvent le produit d'un effort et d'une réflexion personnelle. Il y a parmi nos collègues d'excellents pédagogues ; L'hommage que nous devons leur rendre ne peut cependant masquer l'invraisemblance et donc l'absurdité qu'il y aurait à prétendre que tous les enseignants peuvent être des pédagogues hors pair.

➤ La pauvreté relative de la recherche affecte en profondeur l'identité de nos institutions. Les équipes de recherches ne fonctionnent encore que grâce au formidable enthousiasme et au dévouement de quelques membres qui ne compte ni leur temps, ni leur peine, mais au prix de frustration et de mesquineries indignes. Les laboratoires sont des coquilles vides³. La qualité des thèses débattues est source de frustration. Voyez la qualité des thèses présentées dans notre université. Formons-nous nos étudiants à la recherche, à l'analyse et (...) par le biais de situations d'évaluation complexes qui intègrent les compétences de compréhension, d'analyse et d'interprétation ?

✓ Les universitaires (FSJES, ...) ne sont que peu ou pas engagées dans des programmes d'échange et de mobilité.

Par conséquent, discuter de la recherche scientifique à l'université a une portée limitée, se cantonnant aux programmes de master et de doctorat. Le rôle du professeur se réduit désormais à donner des cours magistraux. Combien d'entre nous publient des articles scientifiques et des recherches dans des revues internationales spécialisées ? Combien d'entre nous ont été/sont capables d'organiser des conférences de rayonnement international ? Le professorat est devenu un exercice d'intérêt personnel, où la recherche est liée à l'avancement. Les succès de certains professeurs ne sont que des initiatives individuelles motivées par le défi et la volonté de réussir, sans cadre stratégique clair.

Face à cette réalité, qui traduit une « incapacité pédagogique structurelle » et une « ponction constante sur les ressources pédagogique », une « pause institutionnelle » pour redéfinir les priorités s'avère urgente. La réforme doit reposer sur une évaluation réaliste de la situation actuelle des universités ; un simple diagnostic ne suffira pas à induire de changement sans une véritable « responsabilisation institutionnelle ».

³ Dans les universités publiques, la moyenne nationale des publications dans des revues indexées est de 0,47 article par enseignant et par an, selon les statistiques du Centre national de recherche scientifique et technique (CNRS). Dans certaines, la moyenne ne dépasse pas 0,3 article. Une productivité pour le moins décevante. En sciences humaines et sociales, le manque est encore plus flagrant.

Il est nécessaire de réfléchir sur les modalités d'activer les départements, les Laboratoires, les équipes de Recherche, sur la structuration des offres de formation en spécialités lisibles et cohérentes.

Il est nécessaire de réfléchir sur les modalités d'inculquer les valeurs de l'évaluation comme moyen de dialogue, de la gouvernance comme un gage de sagesse et de transparence, des activités universitaires et para universitaire comme facteurs de convivialité.

Il est regrettable que nos Facultés ne soient pas suffisamment promues auprès des acteurs de la Région. L'impact des partenariats engagés par la Faculté est, malheureusement, insuffisamment perceptible par les acteurs de développement du territoire. Pour cela, il est nécessaire de réfléchir sur les modalités permettant de remédier à la méconnaissance réciproque entre le local et l'établissement ; méconnaissance qui est à l'origine d'une véritable réticence pour ne pas dire une exclusion réciproque.

Notre activité Scientifique vise à présenter des points de vue et à engager un dialogue sur les questions universitaires, tant en termes de diagnostic que de propositions, concernant principalement le rôle du professeur et sa responsabilité pédagogique dans le développement ou l'échec d'un projet réussi. Il s'agit aussi de confronter des expériences réussies.

Notre ambition est d'apporter une contribution pour restituer (à la Faculté) sa dimension d'espace d'enseignement, de réflexion et de rencontre.

Nous souhaitons un débat qui ravive l'esprit d'évaluation des idées et des styles ; une autocritique objective sur laquelle nous puissions nous appuyer pour déterminer les visions et les pratiques liées à la profession de professeur-chercheur, en tenant compte de toutes les erreurs du passé et en commençant par l'évaluation et l'appréciation ; Que ce débat soit scientifique, serein, utile et (...) fondé sur des preuves et des éléments de preuve. La critique doit être objective et exempte de toute tendance partisane ou de tout contexte politique ; Nous devons être libres de toute affiliation idéologique et nous concentrer sur l'aspect académique sans qu'aucune orientation politique ne l'influence.

Nos universitaires étant les mieux à même de relancer le débat sur la thématique des pratiques pédagogiques comme réponse aux dysfonctionnements de l'enseignement supérieur, la liste des propositions demeure ouverte à toute proposition, les communications doivent impérativement s'inscrire dans l'un des axes présentés –de façon succincte- dans l'argumentaire.

Nos universitaires étant les mieux à même de relancer le débat sur la thématique des pratiques pédagogiques comme réponse aux dysfonctionnements de l'enseignement supérieur, la liste des propositions demeure ouverte à toute proposition, les communications doivent impérativement s'inscrire dans l'un des axes présentés –de façon succincte- dans l'argumentaire.

Axes de recherche

- **Axe 1 : « Professionnalisation » des enseignants-chercheurs**
 - ✓ Développement professionnel et compétences pédagogiques
 - ✓ Formation des enseignants
 - ✓ Indicateurs de qualité et assurance qualité pédagogique
 - ✓ Analyse de la réussite universitaire
- **Axe 2 : L'ingénierie pédagogique et Transformation des pratiques pédagogiques**
 - ✓ Scholarship of Teaching and Learning (Recherche sur l'Enseignement et l'apprentissage)
 - ✓ Tensions entre standards globaux et réalités locales
 - ✓ Pédagogies actives et innovation didactique
 - ✓ L'apprentissage universitaire à l'ère de l'intelligence artificielle
 - ✓ Hybridation et ingénierie pédagogique numérique : pour quel résultat ?
 - ✓ L'engagement et la motivation étudiante.
- **Axe 3 : L'enseignant et l'Évaluation des apprentissages et efficacité interne**
 - ✓ Évaluation formative et diversification des modalités
 - ✓ Déterminants de l'échec et de l'abandon
 - ✓ Dispositifs d'accompagnement et réussite étudiante
- **Axe 4 : Pédagogie et recherche face au déficit de structures institutionnelles : départements, laboratoires et équipes en question**
 - ✓ Département : enjeux de structuration
 - ✓ Laboratoire et équipe : entre « absence » et construction de véritable structures de recherche
- **Axe 5 : L'enseignant, Ouverture et impact socio-économique des formations**
 - ✓ Partenariats université–acteurs territoriaux
 - ✓ Ecosystème de formation universitaire marocain
 - ✓ Université, employabilité et développement territorial
 - ✓ Adéquation formation–emploi
- **Axe 6 : L'enseignant et l'ouverture pédagogique à l'international**
 - ✓ Réseaux scientifiques internationaux
 - ✓ Implication dans les Programmes d'échange
 - ✓ Indicateurs comparatifs de performance pédagogique
- **Axe 7 : L'enseignant et le pilotage stratégique des formations doctorales et dispositifs d'assurance qualité**
 - ✓ Qualité de l'encadrement doctoral et mécanismes de suivi des thèses
 - ✓ Intégrité scientifique, éthique et formation méthodologique des doctorants
 - ✓ Insertion professionnelle des docteurs

Guide de soumission

Langues de rédaction : Arabe, Français ou Anglais.

Les articles doivent être présentés de la façon suivante :

La première page de garde doit comporter le titre de l'article, le nom de l'auteur, sa fonction, ses coordonnées complètes (adresse professionnelle et personnelle, téléphone, e-mail).

La seconde page de garde comportera le titre de l'article, les mots clés et un résumé de l'article.

- un résumé à interligne simple d'environ 500 mots indiquant la problématique, la méthodologie et les principaux résultats de l'article (**Times New Roman 12**, justifié) ;
- un maximum de cinq (5) mots clés (**Times New Roman 12**).

Le texte proprement dit commencera en page 3.

- Mise en page : Le texte sera justifié (aligné à gauche et à droite) ; Marges : 2,5 cm pour chaque côté.
- Papier : Format du papier : format A4.
- Corps du texte : **Times New Roman 11**
- Interligne : exactement **17 points**
- Titres : **Monotype Corsiva 16**
- Notes en bas de page : **Times New Roman 10**
- Les tableaux et figures sont intégrés dans le texte, numérotés et présentés chacun avec un titre.
- Le texte doit être présenté de telle sorte que la hiérarchie des titres soit claire, ne dépassant pas 3 niveaux :
 - niveau 1 : un chiffre (1. par exemple) titre en **Times New Roman 14 gras en majuscule**.
 - niveau 2 : deux chiffres (1.1. par exemple) sous-titres en **Times New Roman 12 gras en majuscule**.
 - niveau 3 : trois chiffres (1.1.1. par exemple) sous-titres en **Times New Roman 12 gras**.

Les auteurs sont priés d'utiliser les styles MS Word appropriés (notamment pour les niveaux de titres ou sous-titres : Titre 1, 2, ...), d'éviter l'utilisation de caractère en italique, de ne pas souligner les titres, de limiter le nombre de notes (qui seront le cas échéant renvoyées en bas de page) et d'insérer les tableaux et figures dans le texte aux bons endroits.

- Le document (texte, tableaux, figures, annexes et références bibliographiques incluses), fait 20 pages maximum.

À la suite de l'article, on fera successivement apparaître :

- Les éventuelles **annexes** (méthodologiques ou autres) désignées par A1, A2, A3, etc ;

- Les **références bibliographiques**. Celles-ci suivront les nouvelles normes académiques de la recherche. Dans le texte, les citations de référence apparaîtront entre parenthèses avec le nom et la date de parution, ex : (Bernstein 1996).

Les références bibliographiques seront présentées en **Times New Roman 10** et le nom des auteurs en **gras**.

Exemple: Bernstein. B (1996) « Pedagogy, Symbolic control and Identity: theory, Research, critic » Editor Taylor and Francis; Collection Critical Perspectives on Literacy and Education

Évaluation

Les communications présentées pour publication seront évaluées de façon anonyme par deux membres du comité scientifique conformément à la procédure dite « en double aveugle » en assurant l'anonymat des auteurs.

À cet effet, les auteurs doivent retirer du texte proposé pour l'évaluation toute référence ou citation qui permettrait de les reconnaître.

SOUSSION

Pour participer à ce colloque, merci de nous envoyer votre contribution à l'adresse suivante :

Pr. Ghizlane CHOUAY
g.chouay@ump.ac.ma

Pr. Abderahman EL ARABI
a.elarabi@ump.ac.ma

Publication

Les articles seront publiés dans un *numéro spécial d'une revue spécialisée* :

- *American International Journal Of Humanities and Social Sciences*
- *Revue Économie et Société*
- *Revue Droit et Société*

Les frais de publication se limitent aux frais d'évaluation, d'un montant de 250 DH.

Dates à retenir

20 Mars 2026	Date limite de soumission des résumés (pour interventions orales et écrites)
23 Mars 2026	Notification aux auteurs des communications retenues
13 Avril 2026	Date limite de soumission du texte intégral (uniquement pour les communications écrites)
20 Avril 2026	Notification aux auteurs des communications retenues pour publication
Mercredi 29 Avril 2026	Date de la tenue du colloque (Lancement de la publication avant la tenue du colloque)

COMITÉ SCIENTIFIQUE

- **Pr Abdelhalim Al Charqui** ; Faculté des Lettres et Sciences Humaines ; Saiss Université Mohammed Ben Abdellah Fès ; Maroc.
- **Nazha Assabri** ; Académie Américaine Internationale de l'Enseignement Supérieur et de Formation.
- **Pr Rania Assaoui Abdou Abdelkaoui** ; Faculté de l'Éducation ; Université 6 Octobre ; Egypte
- **Pr Mohammed Azhari** ; Faculté des Lettres et Sciences Humaines ; Université Sultan Moulay Slimane ; Beni Mellal ; Maroc.
- **Pr Mohammed Benseddik** ; École nationale de Commerce et de Gestion, Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr Taib Berkane** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr Samira Chamaoui** ; Centre d'Orientation et de Planification de l'Éducation ; Rabat Maroc
- **Pr. Ghizlane Chouay** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr. Brahim Dinar** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Hassan II Casablanca ; Maroc.
- **Pr. Abderahman El Arabi** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr. Abdelilah El Attar** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr. Myriam Ertz** ; Université de Québec à Chicoutimi, Canada.
- **Pr Khalid Fikri** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr. Améziane Ferguène** ; Faculté d'Économie ; Université Grenoble Alpes ; France.
- **Pr Najlaa Hamdane Rahmatouallah Jadine** ; Faculté des Arts et des Sciences Humaines ; Université Jazane Arabie Saoudite.
- **Pr Kamal Hassani** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr. Jamal Hattabi** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Hassan Premier ; Mohammedia ; Maroc.
- **Pr Badr Jelil** ; École Centrale de Lille ; Université Lille ; France.
- **Pr. Imen Latrous** ; Université du Québec à Chicoutimi, Canada.
- **Pr. Khalid Louizi** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Hassan Premier ; Settlat ; Maroc.
- **Pr Adil Rachdi** ; École nationale de Commerce et de Gestion, Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr Anouar Rghioui** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.
- **Pr Said Robio** ; Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales ; Université Mohammed Premier ; Oujda ; Maroc.

Coordination

- **Pr Abderahman EL ARABI**
- **Pr Ghizlane CHOUAY**
- **Pr Adil RACHDI**
- **Pr Imane OUCHEN**
- **Pr Ahmed ZOHEIR**
- **Pr Siham NAJI**

COMITÉ D'ORGANISATION

- **Pr Meryem BELHASSANI**
- **Pr Mohammed BERRADA**
- **Pr Issam BOUSSALAM**
- **Pr Ghizlane CHOUAY**
- **Pr Zineb DEBBAGH**
- **Pr Mohammed Draris**
- **Pr Mohammed EDDAOU**
- **Pr Abderahman EL ARABI**
- **Pr Sara EL MAHI**
- **Pr Alaa Eddine EL MOUSSAOUI**
- **Pr Amina ERRAYAH**
- **Pr. Abdelkarim JABRI**
- **Pr Mohammed JIDOUR**
- **Pr Rabeh KISSAMI**
- **Pr Adil Slassi MOUTABIR**
- **Pr Siham NAJI**
- **Pr Imane OUCHEN**
- **Pr Adil RACHDI**
- **Pr Ahmed ZOHEIR**
- **Pr Zoubir ZARROUK**
-

Comité d'organisation Équipe doctorale

- Doctorant Abd-Elmounaim Billal, FPN, Université Mohammed Premier, Nador.
- Doctorante Hind Bendjelloun, FSJES, Université Mohammed Premier, Oujda.
- Doctorante Oumaima Boukhana, FSJES, Université Mohammed Premier, Oujda.

Contact pour toute information utile

Pr. Abderahman EL ARABI

a.elarabi@ump.ac.ma

Pr. Ghizlane CHOUAY

g.chouay@ump.ac.ma

